



Inserm

La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires juridiques
Décision : DAJ2021-231

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983, modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018,
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2019-262 du 6 mai 2019
nommant Madame Marianne DESMEDT chargée de mission « parité et égalité professionnelle » auprès
du Président-directeur général de l'Inserm ;

DECIDE

Article 1 : Madame Marianne DESMEDT étant appelée à d'autres fonctions, il est mis fin à ses fonctions de chargée de mission « parité et égalité professionnelle » auprès du Président-directeur général de l'Inserm.

Article 2 : La décision n°2019-262 est abrogée.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 30 septembre 2021.

Le Président-directeur général

Dr. Gilles BLOCH